



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 70547

Texte de la question

M. Jean-Claude Guibal attire l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur le plan santé-travail. Présenté en février 2005, ce plan se donne cinq ans pour faire reculer les risques sanitaires en milieu professionnel. Il s'appuie sur 23 mesures dont la plus importante est la création d'une agence indépendante chargée de l'évaluation des risques. La mobilisation de la recherche, le renforcement de la formation des professionnels de santé, le contrôle du respect de la réglementation dans les entreprises sont également au programme. En conséquence, il lui demande quels seront les moyens financiers et humains mis à la disposition de ce plan pour réaliser les mesures présentées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Guibal](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70547

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 2005, page 7003